

DIRECTEUR DU CENTRE DE COHESION DEPARTEMENTAL DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAVOIE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant Poste susceptible d'être vacant Création

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAVOIE
Adresse :	321 CHEMIN DES MOULINS CHAMBERY

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 23 CADRES ET 150 VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS

DESCRIPTION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL:

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

En Savoie la phase de préfiguration comprend :

- un « séjour de cohésion » de 12 jours, du 22 juin au 03 juillet 2020, destiné à maximum 150 jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2019, déclaré par la préfecture du département d'accueil ;
- une mission d'intérêt général pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2019, aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ;
- la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins trois mois.

Le chef de centre nommé par le préfet de région et le recteur de région académique sur proposition du préfet de département et de l'IA-DASEN.

Il est appuyé dans ses missions par deux adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres de compagnie ;
- un adjoint éducatif chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;

DESCRIPTION DU POSTE :

RESPONSABILITES PARTICULIERES :

Le chef de centre est responsable de la préparation et de la conduite des stages de cohésion. Afin d'assurer le bon déroulement des séjours et l'atteinte des objectifs de la phase de préfiguration, il exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

1. Chef d'établissement, chef d'organisme

Il dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des volontaires. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet il provoque des volontariats pour les cadres des 3 niveaux, il accompagne leur recrutement administratif. Il organise la formation des tuteurs de maisonnées selon les directives la MPSNU.

Pendant le stage, il est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs, il fait mettre en œuvre l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents.

Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre.

Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour.

A l'issue du stage pilote, il participe à l'évaluation et formule des propositions d'aménagement

2. Responsable pédagogique

Sur le plan pédagogique, il prend les dispositions nécessaires pour que les activités soient fondées sur une pédagogie active et d'éducation non formelle, privilégiant chaque fois que possible la transversalité entre les modules collectifs de formation.

En amont du stage, en respectant le cahier des charges pédagogique établi par l'équipe de projet SNU et avec les relais locaux compétents sur les différentes thématiques (administrations, associations, etc. ...), il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie.

Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Il organise le lien avec les familles des volontaires.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

Les autres services de la direction
 Les agents du ministère
 Les autres directions

Les services déconcentrés
 Les cabinets ministériels
 Le secteur privé

D'autres ministères
 D'autres acteurs publics
 Des organismes étrangers

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**CONNAISSANCES :**

Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse
Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation
Eléments de psychologie de l'adolescent
Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques
Connaissance des procédures administratives et financières
Connaissance de la réglementation et législation du Code de l'Action Sociale et des Familles
Méthode de gestion d'un conflit

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Sens de l'initiative et de l'organisation
Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

FORMATION

Le directeur du centre de cohésion s'engage à suivre une formation nationale de 5 jours qui se déroulera la dernière semaine de février.

LE CONTRAT

Le directeur s'engage pour la réussite du séjour de cohésion, en amont de la réalisation du séjour pour sa formation et la préparation du séjour. Une vingtaine de journées rémunérées devront être libérées pour assurer la qualité du déroulement du séjour.

Une rémunération journalière de 120 euros net par jour est proposée.

VOS CONTACTS RH

Quentin CARDINAUD chef de projet du Service national universel

quentin.cardinaud@savoie.gouv.fr

06 70 66 01 17

04 56 11 06 56